ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question orale n° 550

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les conditions de desserte de Clermont-Ferrand et du sud du département du Puy-de-Dôme, particulièrement défavorables. En matière aéronautique, Clermont-Ferrand est désormais desservie par des avions ATR de petite capacité, beaucoup plus lents que les airbus précédents, et malheureusement très souvent retardés ou annulés. En matière ferroviaire, le projet TGV a été, au moins retardé d'une vingtaine d'années, si ce n'est abandonné. Clermont-Ferrand est desservi par des trains vétustes, inconfortables, très souvent en retard ou en panne. L'arrivée en gare de Bercy, et non de gare de Lyon, et l'absence de multimodalité aggravent ces difficultés. Le seul secteur favorable est jusqu'alors la desserte autoroutière, avec péage à l'entrée de Clermont-Ferrand (Gerzat), puis gratuite sur l'autoroute A 75 qui dessert le sud de Clermont-Ferrand, et en particulier la ville d'Issoire. Aujourd'hui, une grande inquiétude s'installe chez les 65 000 usagers quotidiens de ce secteur, ainsi que chez les élus locaux, après l'annonce par les agents de la direction inter-régionale des routes du Massif central de la mise en place prochaine d'un péage entre Gerzat et la sortie Saint-Amant-Tallende. Le préfet et le cabinet du ministre laissent entendre par voie de presse et de courriers que les travaux en cours pourraient être financé sans péage supplémentaire. Le doute persiste cependant dans la population. Les élus, sollicités par les organisations syndicales, s'organisent pour dire leur opposition. Il lui demande de bien vouloir clarifier la situation et de confirmer qu'il n'y aura pas de péage supplémentaire sur ce secteur.

Texte de la réponse

DESSERTE DE CLERMONT-FERRAND ET DU SUD DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME
Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet, pour exposer sa question, n° 550, relative à la desserte de Clermont-Ferrand et du sud du département du Puy-de-Dôme.

M. Jean-Paul Bacquet. Vous l'avez compris, monsieur le ministre, la région Auvergne est plus que défavorisée en matière de transports. La liaison aérienne, comme Odile Saugues vient de l'évoquer, s'effectue aujourd'hui dans des conditions de confort très aléatoires et surtout les avions ne sont quasiment jamais à l'heure. Ils se posent à Orly et la desserte s'effectue par bus… quand toutefois le bus est à l'arrivée. Au final, le temps de transport peut être beaucoup plus long que le temps de vol. C'est totalement inacceptable.

Les lignes ferroviaires sont quant à elles vétustes, et même inconfortables. Nous sommes secoués comme il n'est pas permis, et on nous dit toujours que cela va changer. On nous avait promis de vieilles rames de TGV à recycler, on nous avait promis de moderniser des voitures… Nous avons entendu tellement de promesses que nous n'y croyons plus !

C'est comme pour l'arrivée en gare de Bercy : l'ensemble des parlementaires avaient demandé à rencontrer les responsables de la SNCF. Nous nous sommes trouvés face à de brillants technocrates qui se sont montrés

parfaitement méprisants à l'encontre des élus, évidemment incompétents. Nous avons quitté la salle. Seul est resté le président de région, qui nous disait de ne pas nous inquiéter parce que compte tenu de ses relations à la SNCF, il allait arranger la situation. Résultat : c'est Bercy, c'est définitif et nous n'en sortirons pas. C'est totalement inacceptable, et les rumeurs sur la fermeture éventuelle, dans quelques années, des lignes Clermont-Nîmes ou Clermont-Béziers ne peuvent qu'ajouter à notre inquiétude.

Mais il y a quelque chose de nouveau, monsieur le ministre : la mise à trois voies de l'autoroute au sud du péage de Gerzat, à Clermont-Ferrand. Les syndicats représentant les agents de la direction interdépartementale des routes affirment que l'État aurait l'intention de se débarrasser du tronçon et de le privatiser.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.* Eh bien, c'est faux !

M. Jean-Paul Bacquet. Mme Béjean, votre conseillère communication et presse, a confié au journal local que l'idée était de faire réaliser les travaux, comme des élargissements, par des sociétés autoroutières moyennant des allongements de concessions. Le préfet de région, en réponse à un courrier que je lui ai adressé, a également confirmé qu'il était question d'un allongement de la concession et qu'il n'y aurait pas de nouveau péage. Malgré cela, les agents de la DIR persistent à dénoncer une privatisation et leur action commence à produire des effets puisqu'une mobilisation apparaît parmi les 65 000 automobilistes qui passent quotidiennement et les maires des communes du sud de la périphérie clermontoise.

Monsieur le ministre, je ne mets en cause ni votre conseillère presse ni le préfet de la région Auvergne, mais manifestement, le message n'est pas suffisamment fort. S'agissant de ces travaux, les maires n'ont eut qu'une seule source d'information : celle des syndicats, faite de banderoles et de tracts. Il n'y a eu absolument aucune communication de l'État.

Alors, monsieur le ministre, mes questions sont simples. En ce qui concerne le ferroviaire, je ne vous demande pas si nous aurons un jour le TGV : personne n'y croit, nous non plus. Mais disposerons-nous au moins un jour d'une ligne express qui placera Clermont-Ferrand à deux heures et demie de Paris ? Pour ce qui est de l'aérien, peut-on espérer un jour des avions confortables et une régularité suffisante ? Enfin, concernant l'autoroute, pouvez-vous confirmer – un simple « oui » suffira, mais suffisamment sonore, monsieur le ministre – qu'il n'y aura jamais de péage au sud de Gerzat ? Je vous remercie.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué.* La question auvergnate semble mériter un débat à elle seule, considérant la portée des questions posées, l'intensité des propos tenus et aussi l'inexactitude des informations relayées ! Parfois, il s'agit plutôt de slogans.

M. Jean-Paul Bacquet. Tout à fait.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué .* Le ton véhément qui a été employé révèle un véritable appel à la responsabilité et à la vérité. Et bien la vérité, je vais vous la dire : ceux qui annoncent un péage mentent ; ceux qui parlent de privatisation ne disent pas la vérité ; ceux qui refusent les travaux ou en tout cas veulent les faire financer par l'État n'ont pas conscience de la réalité des choses. Pour ma part – et je vous invite à relayer ces propos, en mon nom – je préfère faire payer par les sociétés autoroutières, qui réalisent des gains substantiels, et moyennant en effet un allongement des concessions, l'amélioration des conditions de circulation, sans aucun péage supplémentaire.

Vous avez évoqué la mise à deux fois trois voies de l'A 75 au niveau du nœud A 71-A 711 : j'aime autant que ce soient les sociétés autoroutières qui paient plutôt que de faire appel au financement public, et donc au contribuable. Il est faux de dire qu'il s'agit là d'une forme de privatisation, car il n'y aura pas de péage supplémentaire. Nous contraignons au contraire les sociétés autoroutières à financer ce projet. Une augmentation de la redevance domaniale que j'ai décidée en 2013 viendra par ailleurs abonder le budget de

l'Agence de financement des infrastructures autoroutières, qui en a bien besoin.

Mais convenez que refuser à la fois l'écotaxe poids lourds, le financement de l'Afit, les travaux pour améliorer les infrastructures et les plans d'allongement de concession qui les rendraient possibles, cela commence à faire beaucoup de refus, dont certains contradictoires ! Vous formulez pour votre territoire des revendications que j'entends, en particulier concernant la régularité dans le transport aérien, je m'en ferai l'écho, et dans le transport ferroviaire. Mais pour cela, il faut bien faire des travaux ! À cet égard, le Gouvernement a souhaité, j'ai moi-même demandé la mise en œuvre d'un grand plan de modernisation des infrastructures de transport. Cela permet à Réseau ferré de France de mobiliser 2,5 milliards d'euros supplémentaires pour les lignes qui nécessitent une remise à niveau de la sécurité de leurs infrastructures, notamment sur le réseau prioritaire.

Tout cela, ce sont des actions, pas des promesses ! En matière de politique de transport, je peux dire aux parlementaires, droit dans les yeux, que notre pays a été bercé d'illusions, de 245 milliards d'illusions. Mais le ministre des transports que je suis est soucieux de l'aménagement et de l'équilibre des territoires. J'essaie donc de mobiliser tous les moyens de financement en ce sens. Cela n'était pas une préoccupation de l'ancienne majorité et nous le payons cher aujourd'hui.

Mme la présidente. Monsieur Bacquet, si vous voulez répondre en une phrase…

M. Jean-Paul Bacquet. Concernant l'autoroute, monsieur le ministre, ce qui est dit clairement est bien meilleur que ce qu'on laisse entendre. Vous n'avez fait aucune communication, l'État n'a fait aucune communication pour annoncer les travaux. C'était une erreur.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué.* Non !

M. Jean-Paul Bacquet. Reconnaissez-le !

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué.* Non !

M. Jean-Paul Bacquet. Aujourd'hui, vos annonces sont extrêmement claires. Nous nous en réjouissons, et nous allons les relayer. S'agissant du train, nous avons depuis longtemps enterré le programme TGV. Vous parlez de 245 milliards d'illusions : c'est sans compter le pognon qui a été dépensé inutilement en communication sur ce sujet ! Ce que nous attendons, c'est simplement un train express qui mette Clermont-Ferrand à deux heures et demie de Paris. Quant aux avions, qu'ils soient à l'heure, c'est tout ce que nous demandons !

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Bacquet
Circonscription : Puy-de-Dôme (4e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 550
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 février 2014, page 1409
Réponse publiée au JO le : 26 février 2014, page 2256
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2014